

Indicateur	Unité	Île-aux-Moines
Territoire		
Superficie	(km ²)	3,2
Distance au continent	(milles marins)	0,3
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	(minutes)	5
Nombre de liaisons/jour en basse saison		20
Démographie		
Population en 2009	(nb d'habitants)	601
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	-1,96
Densité de population	(hab./km ²)	188
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		7,0
Tourisme		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		61,6
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		21,44
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) ¹ en haute saison		602,7
Revenus et entrepreneuriat		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	26 248
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	55
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		12,5

Figure 1 : Principaux indicateurs statistiques à l'Île-aux-Moines, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

Malgré une population en légère décroissance depuis une vingtaine d'années, l'Île-aux-Moines est la plus peuplée des îles proches du continent. Sa superficie est pourtant équivalente à celle de sa voisine morbihannaise ou celles des îles de Bretagne nord, ce qui en fait aussi la plus densément peuplée de ce groupe d'îles. En revanche, sa distance au continent est la moins grande. Cinq minutes de bateau suffisent pour franchir le bras de mer d'environ 500 mètres qui la séparent du continent. Vingt traversées ont lieu chaque jour en basse saison, c'est donc l'île la plus fréquemment desservie.

La part des résidences secondaires dans le total des logements îlois correspond à la moyenne de l'ensemble des îles du Ponant (61,3%), c'est donc moins que la plupart des îles proches du continent. Cela dit, compte tenu de son évolution ces dix dernières années, l'habitat secondaire devrait occuper une part de plus en plus conséquente. Le taux de fonction touristique de l'île s'en ressent et la population de l'île est multipliée par sept en été contre plus de neuf pour Bréhat et Arz par exemple.

L'Île-aux-Moines se démarque réellement par la moyenne des revenus imposables par foyer fiscal. C'est l'île où les foyers fiscaux sont les plus aisés, plus de 6000 euros au-dessus de la moyenne des îles du Ponant. Il faut cependant noter que 45% des foyers fiscaux ne sont pas imposables. La part des foyers fiscaux îlois est également importante, à hauteur de l'île d'Arz et de l'île d'Aix, dont les revenus moyens sont aussi parmi les plus élevés.

Démographie

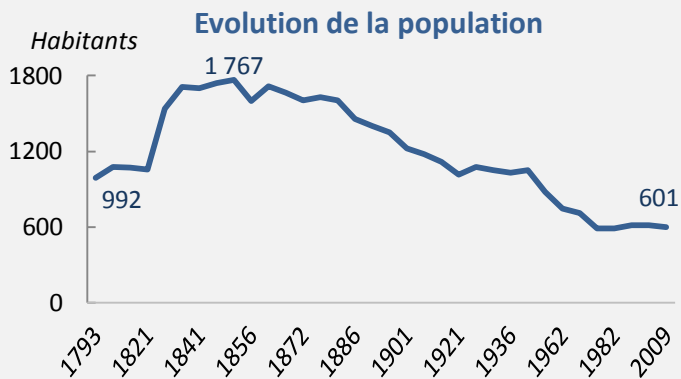


Figure 2 : Evolution de la population à l'Île-aux-Moines de 1793 à 2009; source: RP Insee 2009/ EHESS Cassini

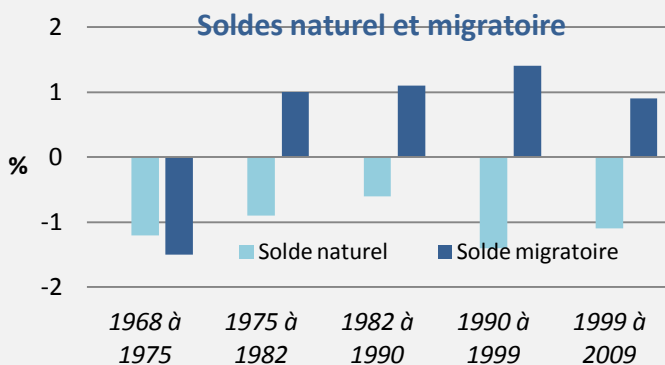


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à l'Île-aux-Moines, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

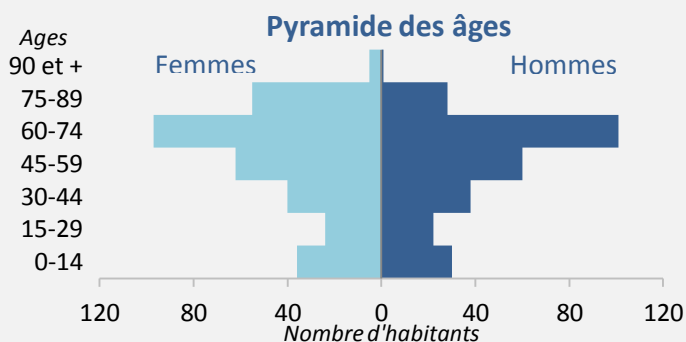


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à l'Île-aux-Moines, source: RP Insee 2009

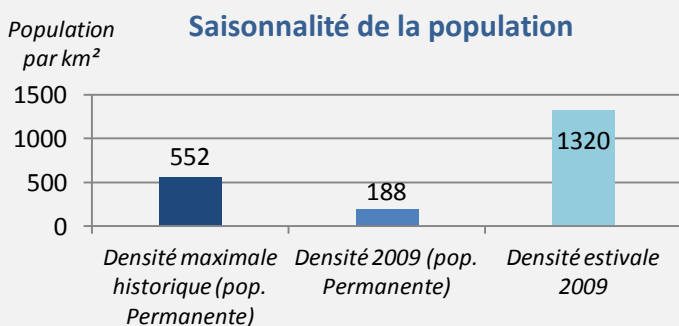


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanente actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

Difficile de ne pas rapprocher les deux voisines de l'Île-aux-Moines et de l'île d'Arz au regard de leurs caractéristiques démographiques. L'évolution de leur population est sensiblement la même. C'est à la fin des années 1840 qu'elles connaissent leur apogée démographique. L'Île-aux-Moines est déjà plus peuplée que l'île d'Arz et le restera tout au long du déclin progressif de leur population, qui s'amorce de manière franche à la fin du XIXème siècle. L'île d'Arz perd quatre cinquièmes de sa population en un peu plus d'un siècle, quand l'Île-aux-Moines en perd un peu moins de deux tiers. Difficile également de savoir si leurs légers regains de population respectifs, ces dernières décennies, sont de véritables virages démographiques ou bien de simples sursauts comme elles en ont connu auparavant, entre les deux guerres notamment.

A l'image de l'ensemble des îles proches du continent, c'est à son solde migratoire redevenu positif que l'Île-aux-Moines doit la récente stabilisation de sa population. L'île a en effet regagné quelques habitants dans les années 1970-80, avant d'en perdre à

Les plus de 60 ans sont 3,3 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

nouveau puis d'en regagner à partir de 2001.. Le déficit naturel îlois est supérieur au solde migratoire ces vingt dernières années. Cela dit, les années 1970 semblent avoir marquées un tournant dans l'évolution de la population puisque le solde migratoire était largement négatif auparavant. La pyramide des âges met en évidence le vieillissement de la population, un trait démographique qui n'a rien de spécifique à l'Île-Aux-Moines. Cette structure par âges est très proche de celle des voisins ildarais. Il existe une véritable marche entre la tranche d'âge des 45-59 ans et celle des 60-74 ans. Cette marche est souvent moins marquée sur les autres îles, à l'exception de Sein. Elle suggère l'arrivée de nombreux retraités qui s'installent sur l'île entre 60 et 74 ans.

En revanche, le solde naturel de l'île d'Arz est de moins en moins négatif, ce qui n'est pas le cas pour l'île-aux-Moines. Les raisons de la stabilisation de leurs populations respectives ne sont donc pas tout à fait similaires.

L'île-aux-Moines est densément peuplée, elle compte 188 habitants au km². Sa densité estivale est nettement supérieure puisque la population est multipliée par 7 en été, c'est l'une des plus fortes densités estivales des îles du Ponant, derrière Sein et Aix, dont les territoires sont nettement plus petits.

Population estivale :
4 223

L'île-aux-Moines a donc connu une longue phase de dépeuplement, perdant deux tiers de sa population. Depuis les années 1970, le solde migratoire positif permet à la population îloise de se stabiliser mais elle vieillit.

Habitat

Evolution du parc immobilier

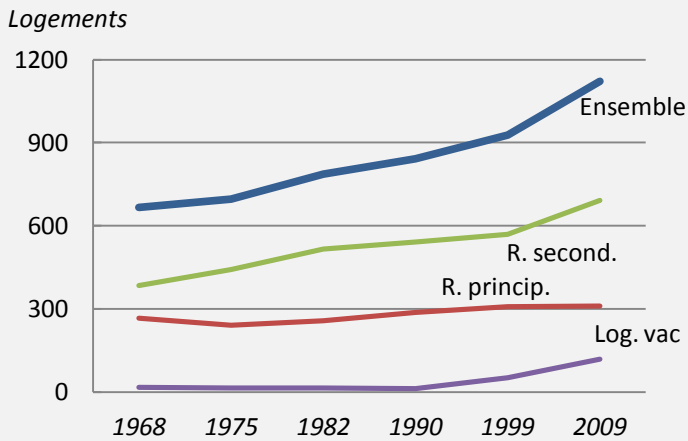


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Île-aux-Moines, 1968-2009; source: RP Insee 2009

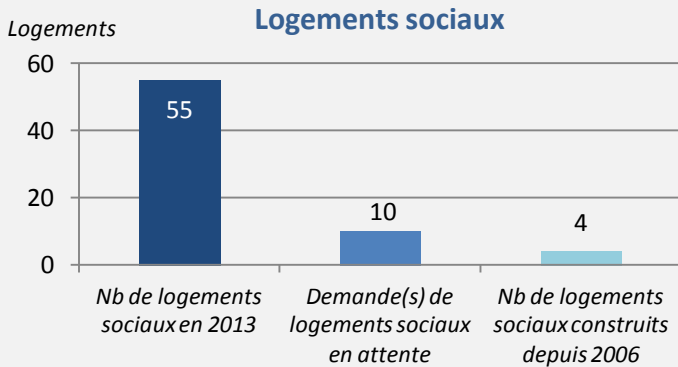


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à l'Île-aux-Moines, en 2013, source: Mairies, recensement IDiles 2013.

Chronologiquement, trois phases se distinguent dans l'évolution du parc immobilier îlois. Durant la période 1968 à 1982, le nombre de logements croît légèrement. Les résidences secondaires sont déjà plus nombreuses que les principales, dont le nombre diminue. De 1982 à 1999, la croissance du nombre de logements continue, cette fois-ci grâce à l'augmentation des deux types de résidences. Le rythme de croissance est toujours « modéré ». Enfin, la dernière décennie pendant laquelle le rythme de la construction de logements s'accélère franchement car l'île gagne 200 logements (dont 120 résidences secondaires) en dix ans, contre moins d'une centaine sur les autres décennies. A noter, l'étonnant accroissement du nombre de logements vacants depuis 20 ans.

A l'Île-aux-Moines comme à Bréhat, le taux de croissance annuel moyen des résidences secondaires depuis 1968 est plus faible que sur les autres îles proches du continent. Ceci est lié au fait que l'habitat secondaire surpasse déjà l'habitat principal à la fin des années 1960. De plus, les documents d'urbanisme que sont le PLU et le POS restreignent l'étendue des terrains à bâtir. L'île du golfe du Morbihan se rapproche davantage de l'île d'Aix quant à la croissance de son parc de résidences principales. Elles comptent toutes les deux davantage de résidences principales en 2009 qu'en 1968.

L'Îles-aux-Moines est l'une des îles les plus densément bâties, avec pas moins de 350 logements au km². Elle compte 1,9 logement par habitant, un chiffre à hauteur de la moyenne des îles proches du continent. C'est davantage que sur les îles éloignées, moins densément bâties. Ceci est illustré par la part des résidences secondaires, plus importante sur les îles proches du continent.

Avec plus de 9 logements sociaux pour 100 habitants, l'île semble des mieux pourvues en habitat social. A titre de comparaison, l'île d'Yeu, qui compte huit fois plus d'habitants, compte seulement 96 logements sociaux (2 pour 100 habitants).

Résidences secondaires :
61,6 % des logements

Emploi

Figure 8 : Principales données de l'emploi à l'Île-aux-Moines, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Île-aux-Moines
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		329
dont :		
Actifs		205
Actifs avec emploi		184
Actifs sans emploi		21
Inactifs ¹		124
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	62,3
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	10,2
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence ² en 2009	nb d'actifs	60
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	29,3

¹ Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

² Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

Catégories socio-professionnelles

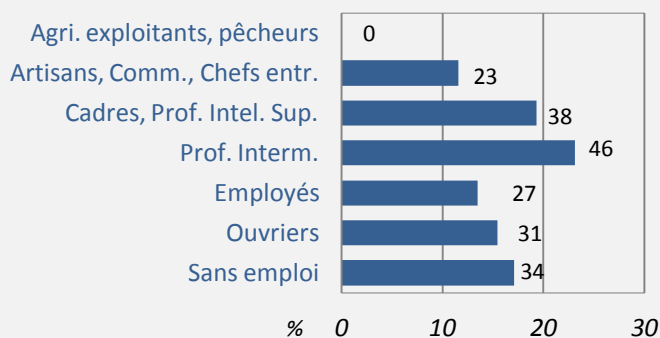


Figure 9 : Distribution de l'emploi en catégories socio-professionnelles à l'Île-aux-Moines, en 2009; source: RC Insee 2009

Statut de l'emploi

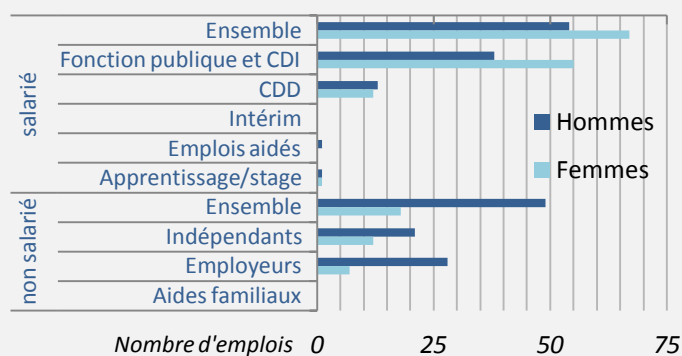


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à l'Île-aux-Moines, en 2009; source: RP Insee 2009

L'Île-aux-Moines affiche un taux d'activité parmi les plus faibles des îles du Ponant. En effet, les inactifs représentent près de 38% de la population en âge de travailler. Un chiffre élevé qui s'explique notamment par la surreprésentation des retraités ou préretraités, qui représentent, en 2009, 21,5% des 15-64 ans (contre 15,5% en 1999). L'île d'Arz, sa voisine, compte 28% d'inactifs. Seules Ouessant et Molène affichent des part d'inactifs plus élevées, mais celles-ci ont diminué depuis 1999 tandis qu'elle augmente pour les îlois. Le taux de chômage de l'île reste en deçà de la moyenne des îles du Ponant. La proximité du continent et le bassin d'emploi plus large y contribuent. En effet, près de 30% des actifs îlois ne travaillent pas dans leur commune de résidence, une caractéristique que l'on retrouve chez sa voisine du golfe du Morbihan.

La distribution des emplois en catégories socioprofessionnelles à l'Île-aux-Moines ne ressemble à aucune des autres îles. C'est l'une des plus homogènes si l'on ne tient pas compte de l'absence de pêcheurs et d'agriculteurs¹. Elle ne marque pas de franche spécialisation. Là encore, la proximité du continent s'exprime sans doute avec la possibilité pour les îlois - plus qu'ailleurs - d'aller travailler quotidiennement sur le continent.

La palette d'emplois disponibles est donc plus large. Cette île se démarque tout de même par la combinaison des parts importantes des cadres et des professions intermédiaires. Les deux catégories sont proches de 20%. Une caractéristique que le revenu imposable moyen par foyer fiscal vient confirmer puisque c'est sur cette île qu'il est le plus élevé, ces deux catégories comptant souvent les tranches salariales les plus élevées.

Pour ce qui est des statuts de l'emploi, on retrouve un schéma identique à celui de l'île d'Arz, avec une surreprésentation féminine pour les salariés, caractéristique unique à ces deux îles, et une très large surreprésentation des hommes pour les non salariés, et tout particulièrement pour les entrepreneurs.

Equipement

EQUIPEMENT	Île-aux-Moines
Scolaire	
Ecole(s) primaire(s):	1
Collège(s):	non
A/R possible dans la journée:	oui
Santé	
Médecin (basse saison ; haute saison)	1 ; 1
Nb de médecins / 100 habitants permanents	0,17
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	2 ; 2
Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents	0,33
Aides-soignants / Soins à domicile	oui
Dentiste	non
Pharmacie	1
Maison de retraite	oui (EHPAD)
Associations	
Nombre d'associations	26
Nb d'associations / 100 hbts permanents	4,33
Alimentation	
Alimentation générale	2
Boulangerie-Pâtisserie	1
Boucherie-Charcuterie	non
Poissonnerie	oui (au marché)
Autres services	
Agence postale	1
Librairie-Papeterie	1
Banque	1
Droguerie-Quincaillerie	non
Coiffeur(se)	1
Bureau de Tabac	1
Café-débit de boissons	9
Restaurant	16
Garage	2
Bibliothèque publique	1
Salle polyvalente	1
Artisans / Métiers du bâtiment	
Maçon	3
Electricien	2
Plombier	2
Peintre	2

Figure 11 : Equipements à l'Île-aux-Moines en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Comme quasiment toutes les petites îles proches du continent, l'Île-aux-Moines ne possède pas de collège. Les jeunes islois se rendent principalement à Vannes pour entamer leur scolarisation secondaire. Etant donné la durée du trajet (environ 25 minutes entre l'Île-aux-Moines et Vannes et encore moins pour Arradon), la construction d'une infrastructure dédiée semble superflue. Pourtant, sur Batz², des professeurs de collège font l'aller-retour tous les jours pour venir enseigner.

Concernant la santé, l'Île-aux-Moines fait partie des petites îles disposant d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Cette structure est dotée d'un personnel compétent dans l'accompagnement des personnes âgées. Un médecin à temps complet réside sur l'Île-aux-Moines et assure la permanence. Des ADMR et aides-soignants ainsi qu'un kinésithérapeute viennent compléter le service de santé. Malgré leur absence sur l'île, la consultation des professionnels de la santé spécialisés est facilitée par la proximité au continent. Ce n'est pas le cas des îles très éloignées où l'aller-retour est impossible dans la journée (Ouessant, Sein, Molène).

L'Île-aux-Moines possède de nombreux commerces. Elle est par exemple dotée du plus grand nombre de restaurants par habitants avec Bréhat. Cependant, ces derniers ne sont pas tous ouverts à l'année. Dans l'ensemble, l'Île-aux-Moines est mieux équipée en commerces et services de proximité que les autres petites îles proches du continent. En effet, on y recense une banque postale, un point de vente de poissons sur le marché et deux garages pour vélos, motos et moteurs de bateau. Seul Batz se rapproche de ce niveau d'équipement. L'offre dans le domaine de la construction est également très satisfaisante. Comparée une nouvelle fois aux autres petites îles proches, les artisans sont plus nombreux pour chaque spécialité. C'est un point commun avec Bréhat, où l'évolution du nombre de logements sur les dix dernières années est relativement élevé (Bréhat +17% ; Île-aux-Moines +21% ; Moyenne Iles du Ponant : 13%).

EQUIPEMENT	Île-aux- Moines
Communication / Infrastructures	
Aéroport / Aérodrome	non
Port de pêche	non
Infrastructures pour la pêche :	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	non
<i>Matériel de manutention</i>	non
<i>Espace de stockage du matériel</i>	oui
<i>Infrastructure de conservation</i>	non
<i>Transformation des produits</i>	non
<i>Lieu de débarquement principal</i>	Vannes et Auray
<i>Transport des produits vers le continent</i>	Par les pêcheurs
<i>Commercialisation</i>	En criée
Port de plaisance	pontons/corps-morts
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	300 dont 100 visiteurs
Salle de sport	1 (salle polyvalente)
Terrain de jeux (plein air)	1 terrain de foot
Centre loisirs nautiques (voile/kayak)	1 à l'année + 1 en saison
Energie	
Approvisionnement en électricité:	
Câble électrique sous-marin	1
Générateur diesel (fioul)	non
Energies renouvelables :	
<i>Energie solaire</i>	oui
<i>Energie éolienne</i>	non
<i>Autres</i>	
Production de chaleur:	
Electricité	oui
Chaudière au fioul	oui
Energies renouvelables :	
<i>Panneaux solaires</i>	oui
<i>Géothermie</i>	non
<i>Autres:</i>	
Eau / Assainissement / Déchets	
Approvisionnement en eau douce :	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	non
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	non
<i>Forages</i>	non
<i>Conduite d'eau vers le continent</i>	oui
<i>Autres</i>	
Possibilité de stockage de l'eau	non
Capacité de stockage (m3)	
Prix de l'eau¹ (€/m3) :	2,55
Prix de l'assainissement collectif:	3,22
Traitement des déchets sur l'île	non, export
Déchetterie	Oui

Figure 12 : Equipements à l'Île-aux-Moines en 2013, source principale: Recensement IDîles 2013

Côté loisirs et culture, les Islois sont tout aussi équipés que leurs homologues des autres petites îles. Seule différence, la salle de sport et la salle polyvalente sont regroupées.

L'approvisionnement en eau et électricité se fait par une conduite et un câble sous-marins reliés au continent. C'est le cas de toutes les îles peu éloignées du continent. Seules Ouessant, Molène et Sein n'ont pas ce type de dispositif : l'éloignement et les fonds marins ne le permettent pas. Le mix-énergétique de l'île comprend également des panneaux solaires et une chaudière au fioul pour la production de chaleur. Par ailleurs, le prix de l'eau (5,75€/m³, assainissement compris) est égal à la moyenne des petites îles proches (5,73€/m³) et le même que sur Arz (5,74€/m³).

Le traitement des déchets se fait sur le continent après leur collecte sur l'île. Comme sur Arz, ce service est géré par l'agglomération de Vannes dont fait partie l'Île-aux-Moines.

Enfin, il convient de préciser que, comme sur la plupart des îles du Ponant, (la gestion de l'eau et des déchets pose des problèmes de suréquipement liés à la fréquentation touristique). nécessite des équipements d'envergure pour les périodes de haute fréquentation touristique.

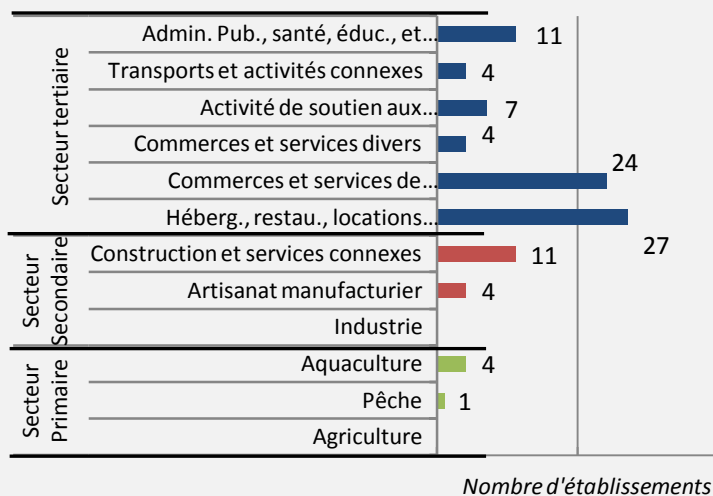
Entrepreneuriat

ÎLE-AUX-MOINES	Nombre d'établissements	% du total	Répartition des effectifs salariés
Secteur Privé	89	92%	65%
<i>Dont :établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	11	11%	5%
Secteur Public	8	8%	35%
Total	97	100%	100%

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à l'île-aux-Moines, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur l'île-aux-Moines, le secteur privé représente 92% des établissements actifs au 31/07/2012 et 65% de leurs effectifs salariés.

Secteurs d'activité des établissements



Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à l'île-aux-Moines, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Quelques définitions ...

Entreprise (n° SIREN): entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

Etablissement (n° SIRET): partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

Secteur public: établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

Le tissu d'établissements privés îlois est relativement dense. Le nombre d'entreprises par habitant (12,5) avoisine la moyenne des îles du Ponant (12,9). Mais la part des établissements appartenant au secteur privé (92%) est comparable à celle des grandes îles (Belle-Île : 93% ; Yeu : 93% ; Groix : 94%). Comme à Batz, la proximité du continent limite en partie le nombre d'établissements publics sur l'île. En revanche, ces derniers possèdent, en moyenne, des effectifs salariés plus élevés que les établissements privés. Il faut y voir ici l'importance de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et de la commune, employant chacun plus de dix salariés.

Comme à Aix, une part non négligeable des établissements (11%) dépendent d'une entreprise extérieure (Aix : 11% ; Moyenne Iles du Ponant : 5%). En dehors des deux supérettes (Casino et Vival), les entreprises-mères sont de petite taille. Le faible éloignement du continent permet à de petits entrepreneurs de venir exercer sur l'île régulièrement. Pour cinq d'entre eux, les sièges sociaux sont domiciliés dans le Morbihan (kinésithérapeute, copropriété aquacole, commerce divers, bar et maçon). Les autres sont issus de la région parisienne (location de logements, restaurant, services divers) et d'ailleurs.

Comme pour les autres petites îles proches du continent, une part importante des établissements appartient au secteur de l'hébergement/restauration et des commerces/services de proximité. Certains d'entre eux restent ouverts à l'année, offrant un service régulier aux habitants permanents. Mais ce secteur d'activité reste dépendant des touristes et résidents secondaires.

La forte multiplication estivale de la population et le taux de résidences secondaires élevée de l'Île-aux-Moines explique en partie ce constat. Ces éléments se retrouvent notamment à Sein, Aix, Hoëdic et Bréhat.

Le secteur de la construction est également bien représenté à l'Île-aux-Moines. En effet, aux onze établissements recensés, viennent s'ajouter deux artisans exerçant aux chantiers du Guip. Un projet en cours de zone artisanale comprenant 16 lots entrepris par la commune permettra aux artisans du bâtiment d'entreposer leur matériel, d'effectuer des commandes groupées et de centraliser leur offre.

L'Île-aux-Moines dispose de plusieurs établissements dans le domaine des transports (croisières, transport de passagers, etc.) et du soutien aux entreprises (La Poste, conseil de gestion, réparation informatique, etc.). La part des établissements dans ces deux secteurs est d'ailleurs supérieure à certaines grandes îles (11% et à Yeu : 10% ; Groix : 10% ; Belle-Île : 8% ; Moyenne Iles du Ponant : 9%). On recense notamment un réparateur automobile et 2 taxis, activités inexistante sur les petites îles.

La santé est également un secteur important. En dehors de l'EHPAD, on recense un médecin, un infirmier, un kinésithérapeute (permanence), un pharmacien et une assistante maternelle. Ce constat est à rapprocher d'un indice de vieillissement supérieur à la moyenne des îles du Ponant (334 contre 299).

Le secteur primaire est également représenté mais dans une moindre mesure. Quatre entreprises pratiquent l'ostréiculture, activité historique sur l'Île-aux-Moines et plus largement dans le Golfe du Morbihan. Comme dans l'ensemble du Golfe, les conflits d'usage de l'espace littoral avec les résidents constituent leur principale contrainte³. L'établissement de pêche correspond à un pêcheur professionnel et un matelot.

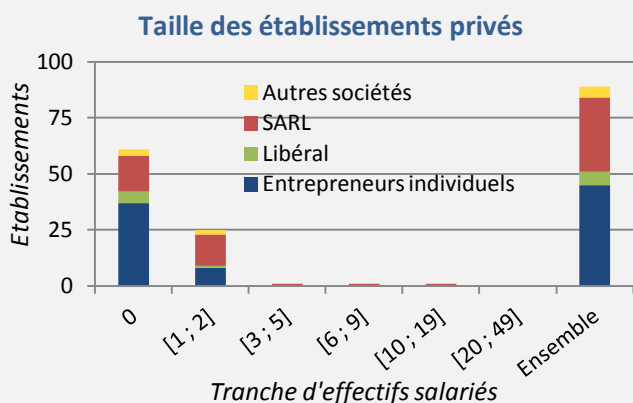


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à l'Île-aux-Moines, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

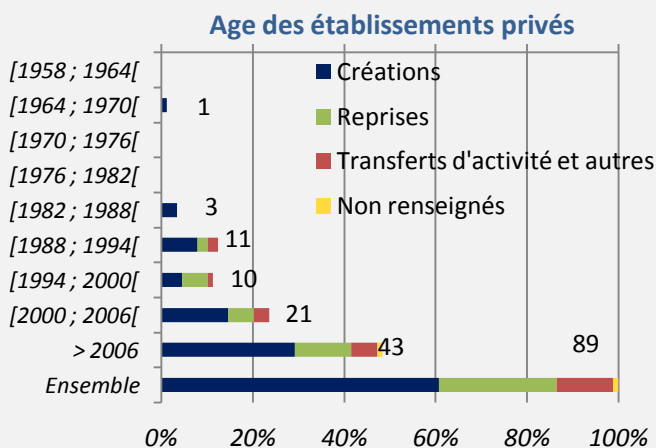


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à l'Île-aux-Moines, source: Sirene INSEE 2012

Les établissements îlois présentent une taille salariale très petite comparés aux communes littorales ayant entre 500 et 1000 habitants. Si 90% des établissements de ces dernières ont moins de trois salariés, ce chiffre s'établit à 97% à l'Île-aux-Moines (moyenne Îles du Ponant : 90%).

97% des établissements privés ont moins de trois salariés

Les 3% restants correspondent aux entreprises ayant un effectif salarié moyen proche de la moyenne des îles du Ponant (0,71 ; moyenne Îles du Ponant : 0,9 ; communes littorales : 1,15). Il s'agit de trois établissements : les chantiers du Guip, une compagnie maritime de croisière et passage et une entreprise multiservices. La faible taille salariale des établissements est à mettre en relation avec la pression foncière et la saisonnalité. Le premier élément limite les possibilités de logements sur l'île pour les employés. Cependant, la proximité au continent rend possible - mais contraignants - des allers-retours journaliers. Pour sa part, la saisonnalité empêche certaines entreprises d'ouvrir, et donc d'embaucher, toute l'année (commerces et hébergement/restauration).

Par ailleurs, la part des établissements appartenant à des entreprises individuelles (51%) est en dessous de la moyenne des îles du Ponant (59%). Cela s'explique par une part de SARL importante, notamment dans l'hébergement/restauration et la construction. Avec une taille salariale et économique supérieure⁴ à la moyenne, ces deux secteurs semblent être bien développés sur l'Île-aux-Moines.

48% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

L'âge moyen des établissements îlois (9,5 ans) se situe légèrement en dessous de celui des îles du Ponant (10,8 ans). Les plus jeunes d'entre eux appartiennent aux secteurs de l'hébergement/restauration et des commerces/services (divers et de proximité).

Pour ces secteurs, la forte fréquentation touristique de l'île et la pression foncière procure une valeur importante à ce type d'entreprises, incitant à la revente et donc au changement de main fréquent. En outre, les commerces sont intrinsèquement plus fragiles⁵. Les établissements les plus âgés en moyenne sont ceux liés à l'activité ostréicole . Bien souvent, ces métiers se pratiquent par vocation. Ainsi, les établissements disparaissent moins souvent. ?

L'entrepreneuriat sur l'Île-aux-Moines en résumé...

- Un secteur privé dense en nombre d'établissements. Mais, par comparaison aux établissements publics, l'effectif salarié moyen reste moindre.
- Une économie doublement spécialisée dans les activités liées au tourisme et la construction. Plusieurs autres secteurs d'activités sont représentés, à savoir la santé et l'ostréiculture.
- Une taille économique des établissements privés inférieure à la moyenne des îles du Ponant.
- Une moyenne d'âge des établissements inférieure à celle des îles du Ponant. Les activités liées au tourisme sont parmi les plus jeunes. A l'inverse, les transports et l'aquaculture affichent un âge moyen élevé.

¹ Aucun pêcheur professionnel n'est recensé sur les îles du golfe du Morbihan par l'INSEE. Cependant, un pêcheur professionnel et son matelot maintiennent vivante cette activité sur l'île L'agriculture à l'Îles-aux-Moines n'a jamais été très présente en raison de la pauvreté des sols et de la mauvaise qualité des terres. Qui plus est, une grande partie du territoire îlois appartient au Conservatoire du Littoral. Plusieurs agriculteurs sont installés à l'Île d'Arz, mais la plupart le sont depuis peu de temps. Quatre des cinq recensés par l'INSEE se sont installés depuis 2009.

² TF1, « 17 élèves du collège de Batz ont fait leur rentrée », Journal télévisé du 4 septembre 2009.

Disponible sur <<http://videos.tf1.fr/jt-13h/2009/les-17-eleves-du-college-de-batz-ont-fait-leur-rentree-4710780.html>> (Consulté le 03/09/2013)

³ Tesson M. (2013). Etat des lieux de l'activité de pêche professionnelle sur les Îles du Ponant. Mémoire de master 1en Expertise et GEstion du Littoral (EGEL), Université de Bretagne Occidentale, Brest, 54p.

⁴ Le statut juridique d'une entreprise est adapté à son chiffre d'affaires. Ainsi, pour des raisons fiscales et comptables, l'augmentation du volume d'activité nécessite un changement de statut. Dans un premier temps, l'entrepreneur peut passer d'une entreprise individuelle à une Société A Responsabilité Limitée (SARL/EURL) puis, en cas de besoin de financement supérieur, passer en société par action (SAS, SA, etc.). Par ailleurs, un statut de SARL signifie également la présence d'au moins deux associés.

⁵ Barruel F. & Filatriau F. (2013). Les entreprises créées en 2006: une pérennité plus faible dans la construction. *INSEE Première*, 1441 :1-3.